

■ **TPH SA**, à Vernier, commerce et location d'échaffaudages etc (FOSC du 13.10.2003, p. 9). Reprise de l'actif et du passif, au sens de l'article 748 CO, de la société 'Acrotub 97 SA', à Lancy, selon contrat du 26.09.2003 et bilan au 31.08.2003, comportant un actif de CHF 374'630 et un passif envers les tiers de CHF 133'872, soit un actif net de CHF 240'758. La fusion a lieu sans augmentation du capital-actions, dans la mesure où la société est propriétaire de toutes les actions de la société absorbée.

Journal no 11659 du 15.10.2003
(01224596 / CH-660.0.622.992-7)